

Démarche : Aide à la création et à la restauration d'orgues non protégés (2026)

Organisme : Direction générale de la création artistique (DGCA) | Délégation à la musique (orgue)

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Cet espace vous permet de déposer en ligne un dossier de candidature à l'**aide à la création et à la restauration d'orgues non protégés**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <https://www.culture.gouv.fr/fr/catalogue-des-demarches-et-subsventions/subvention/aide-a-la-creation-et-a-la-renovation-d-orgues-non-proteges>

Sur la page suivante, **veuillez renseigner le SIRET du maître d'ouvrage.**

Public(s) éligible(s) : associations, communes, départements, régions, entreprises privées, entreprises publiques locales, EPCI à fiscalité propre, établissements publics de coopération culturelle, organismes de recherche

Pour toute question sur la démarche, vous pouvez contacter Délégation à la musique, dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Informations préliminaires : données personnelles

Recueil des données personnelles par le ministère de la Culture

En remplissant le présent formulaire, vous consentez à ce que l'administration exploite vos données personnelles afin d'instruire votre demande et effectuer des suivis statistiques.

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le ministère de la Culture dans le cadre de cette démarche, vous pouvez télécharger le document ci-dessous :

Recueil des données personnelles par Démarches Simplifiées

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le portail demarches-simplifiees.fr, rendez-vous à l'adresse : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/cgu#toc108111743> (CGU, article 6).

Formulaire de demande

Aide à la création et à la restauration d'orgues non protégés (2026)

Vous êtes

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Une association
- ☐ Un établissement public / service de l'État
- ☐ Un organisme privé
- ☐ Une collectivité territoriale

Région des travaux envisagés

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Auvergne-Rhône-Alpes
- ☐ Bourgogne-Franche-Comté
- ☐ Bretagne
- ☐ Centre-Val de Loire
- ☐ Corse
- ☐ Grand Est
- ☐ Guadeloupe
- ☐ Guyane
- ☐ Hauts-de-France
- ☐ Île-de-France
- ☐ La Réunion
- ☐ Martinique
- ☐ Mayotte
- ☐ Normandie
- ☐ Nouvelle-Aquitaine
- ☐ Nouvelle-Calédonie
- ☐ Occitanie
- ☐ Pays de la Loire
- ☐ Polynésie française
- ☐ Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ☐ Saint-Pierre-et-Miquelon

1. Identité du demandeur

Précision

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre structure : dénomination, sigle, adresse du siège social, statut, nombre de salariés le cas échéant, numéro SIREN, numéro RNA le cas échéant. Ces informations seront jointes automatiquement à votre dossier.

Aide à la création et à la restauration d'orgues non protégés (2026)

L'adresse de correspondance est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ L'adresse du siège social

☐ Une autre adresse

Adresse de correspondance

Représentant légal de la structure

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom

Nom

Fonction

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Personne chargée du suivi du présent dossier

La personne en charge du suivi du dossier est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Le représentant légal de la structure

☐ Une autre personne

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom

Nom

Numéro de téléphone

Adresse électronique

2. Présentation du projet

Intitulé du projet

Objectifs du projet

Présentez l'objectif général du projet ainsi que les objectifs spécifiques qui l'accompagnent. Il est important de contextualiser ce projet en décrivant les raisons qui en motivent la mise en œuvre.

Information

Aucun commencement d'exécution du projet (signature de devis, notification de marché, engagement auprès du maître d'œuvre / architecte, affermissement des tranches) ne peut être opéré **avant** la date de réception de la demande de subvention conformément à l'Art 5 du décret du 25 juin 2018.

En cas d'attribution de subvention, la demande de solde devra intervenir au plus tard dans les douze mois qui suivent la date prévisionnelle de fin du projet.

L'attention du bénéficiaire est attirée sur :

-

- le délai des deux ans pour débiter les travaux ;

- la date prévisionnelle de fin de travaux qui présente un caractère contraignant.

Ces deux dates peuvent faire l'objet de prorogation à la demande du bénéficiaire.

Date prévisionnelle de début du projet

Date prévisionnelle de fin du projet

Territoire du projet

Département(s) concerné(s) par le projet

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ 99 - Etranger

☐ 01 - Ain

☐ 02 - Aisne

☐

Aide à la création et à la restauration d'orgues non protégés (2026)

☐ 04 - Alpes-de-Haute-Provence

☐ 05 - Hautes-Alpes

☐ 06 - Alpes-Maritimes

☐ 07 - Ardèche

☐ 08 - Ardennes

☐ 09 - Ariège

☐ 10 - Aube

☐ 11 - Aude

☐ 12 - Aveyron

☐ 13 - Bouches-du-Rhône

☐ 14 - Calvados

☐ 15 - Cantal

☐ 16 - Charente

☐ 17 - Charente-Maritime

☐ 18 - Cher

☐ 19 - Corrèze

☐ 2A - Corse-du-Sud

☐ 2B - Haute-Corse

☐ 21 - Côte-d'Or

☐ 22 - Côtes-d'Armor

☐ 23 - Creuse

☐ 24 - Dordogne

☐ 25 - Doubs

☐ 26 - Drôme

☐ 27 - Eure

☐ 28 - Eure-et-Loir

☐ 29 - Finistère

☐ 30 - Gard

☐ 31 - Haute-Garonne

☐ 32 - Gers

☐ 33 - Gironde

☐ 34 - Hérault

☐ 35 - Ile-et-Vilaine

☐

Aide à la création et à la restauration d'orgues non protégés (2026)

- ☐ 37 - Indre-et-Loire
- ☐ 38 - Isère
- ☐ 39 - Jura
- ☐ 40 - Landes
- ☐ 41 - Loir-et-Cher
- ☐ 42 - Loire
- ☐ 43 - Haute-Loire
- ☐ 44 - Loire-Atlantique
- ☐ 45 - Loiret
- ☐ 46 - Lot
- ☐ 47 - Lot-et-Garonne
- ☐ 48 - Lozère
- ☐ 49 - Maine-et-Loire
- ☐ 50 - Manche
- ☐ 51 - Marne
- ☐ 52 - Haute-Marne
- ☐ 53 - Mayenne
- ☐ 54 - Meurthe-et-Moselle
- ☐ 55 - Meuse
- ☐ 56 - Morbihan
- ☐ 57 - Moselle
- ☐ 58 - Nièvre
- ☐ 59 - Nord
- ☐ 60 - Oise
- ☐ 61 - Orne
- ☐ 62 - Pas-de-Calais
- ☐ 63 - Puy-de-Dôme
- ☐ 64 - Pyrénées-Atlantiques
- ☐ 65 - Hautes-Pyrénées
- ☐ 66 - Pyrénées-Orientales
- ☐ 67 - Bas-Rhin
- ☐ 68 - Haut-Rhin
- ☐ 69 - Rhône
- ☐

Aide à la création et à la restauration d'orgues non protégés (2026)

- ☐ 71 - Saône-et-Loire
- ☐ 72 - Sarthe
- ☐ 73 - Savoie
- ☐ 74 - Haute-Savoie
- ☐ 75 - Paris
- ☐ 76 - Seine-Maritime
- ☐ 77 - Seine-et-Marne
- ☐ 78 - Yvelines
- ☐ 79 - Deux-Sèvres
- ☐ 80 - Somme
- ☐ 81 - Tarn
- ☐ 82 - Tarn-et-Garonne
- ☐ 83 - Var
- ☐ 84 - Vaucluse
- ☐ 85 - Vendée
- ☐ 86 - Vienne
- ☐ 87 - Haute-Vienne
- ☐ 88 - Vosges
- ☐ 89 - Yonne
- ☐ 90 - Territoire de Belfort
- ☐ 91 - Essonne
- ☐ 92 - Hauts-de-Seine
- ☐ 93 - Seine-St-Denis
- ☐ 94 - Val-de-Marne
- ☐ 95 - Val-d'Oise
- ☐ 971 - Guadeloupe
- ☐ 972 - Martinique
- ☐ 973 - Guyane
- ☐ 974 - La Réunion
- ☐ 975 - Saint-Pierre-et-Miquelon
- ☐ 976 - Mayotte
- ☐ 977 - Saint-Barthélemy
- ☐ 978 - Saint-Martin
- ☐

Aide à la création et à la restauration d'orgues non protégés (2026)

- ☐ 986 - Wallis et Futuna
- ☐ 987 - Polynésie française
- ☐ 988 - Nouvelle-Calédonie
- ☐ 989 - Île de Clipperton

Commune principale concernée par le projet

D'autres communes sont-elles concernées par votre projet ?

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Autre(s) commune(s) concernée(s) par le projet

Commune

Commune

Commune

Informations complémentaires sur le territoire du projet

3. Attestations

Je soussigné(e)

Prénom et nom

...en ma qualité de

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Représentant légal ou statutaire de l'association
- ☐ Personne dûment habilitée (mandataire)

déclare :

...représentant légal de la structure, déclare :

que la structure est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants)

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐

Aide à la création et à la restauration d'orgues non protégés (2026)

exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

reconnais avoir connaissance que mon projet ne doit pas avoir commencé avant la date de réception de la présente demande de subvention par l'administration compétente.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

que la structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, en numéraire ou en nature) sur les trois derniers exercices (dont exercice en cours)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Inférieur ou égal à 500.000 €

☐ Supérieur à 500.000 €

que le montant total du budget prévisionnel du projet s'élève à

Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)

dont un montant pour les travaux de la partie instrumentale de

Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)

demande une subvention de

Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)

La DGCA participe à hauteur maximum de 30% du montant des travaux de la partie instrumentale.

que cette subvention, si elle est accordée, sera versée sur le compte bancaire de la structure

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

4. Pièces justificatives à joindre au dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Description du projet

Format PDF

La description du projet doit intégrer :

Le projet culturel et artistique : programmation musicale, concerts, enregistrements, organiste titulaire, organiste invité, partenariat avec d'autres organismes culturels publics ou privés, d'autres agents culturels, soutien des personnalités, etc.

Le projet pédagogique : actions culturelles, visites de l'instrument, cours d'instrument, partenariat avec les écoles de musique, conservatoires, etc.

L'avancement sur le plan technique des opérations : plan de financement prévisionnel du projet, dépenses connexes, origine et montant des moyens financiers, échéancier indicatif des dépenses prévues, faisabilité administrative et technique de l'opération envisagée ;

Le dialogue entre les différents partenaires : propriétaire, affectataire, collectivités territoriales, associations culturelles, associations culturelles, établissements d'enseignement, etc.

L'état actuel de l'orgue faisant l'objet de la demande (notamment l'urgence en termes de conservation) et la nature des travaux projetés (notamment leur complexité), les pièces du dossier de consultation des entreprises du marché public envisagé le cas échéant, l'avant-projet de programme fonctionnel de l'orgue proposé par le maître d'ouvrage, le protocole d'utilisation de l'orgue, projet de contrat d'entretien de l'instrument ;

L'effet incitatif de l'aide demandée et le montant de la participation éventuelle des autres collectivités.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Liste des coûts prévisionnels ou devis détaillés

Les montants du plan de financement sont exprimés en

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ HT (si récupération TVA)

☐ TTC (si non récupération TVA)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan de financement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Calendrier prévisionnel de l'opération établi par le maître d'ouvrage

Information finale

Information importante

Vous avez opté pour une démarche dématérialisée. La validation du formulaire vaut signature.